



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

agence pour l'enseignement du français à l'étranger

Question écrite n° 108152

Texte de la question

Dans le cadre de l'audit décidé par le Gouvernement sur les missions, organisation et compétences de l'agence pour l'enseignement du français à l'étranger (AEFE), les rapporteurs ont formulé plusieurs recommandations. Ils proposent notamment d'améliorer la connaissance et le suivi par le ministère des affaires étrangères et l'AEFE du parc des immobilisations scolaires de l'État à l'étranger par la mise en place d'une base de données à cet effet. M. Bruno Bourg-Broc demande à M. le ministre des affaires étrangères de lui indiquer les perspectives de son action ministérielle s'inspirant de cette proposition.

Données clés

Auteur : [M. Bruno Bourg-Broc](#)

Circonscription : Marne (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 108152

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères (et européennes)

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 31 octobre 2006, page 11175